

Mag'

Journal d'information



allemont

Mars 2018 | N°109

ALLEMONT

ACTU

les intempéries
de janvier dernier

Infos

la fibre optique

sommaire

Edito	2
Carnet Municipal	3 à 6
Tourisme	7
Culture	7
Vie Associative	8 à 15
Patrimoine	16 à 18
Les enfants et l'école	19
Horaires Navettes	19
Renseignements divers et Infos utiles	20

Directeur de publication : Alain GINIÈS.
Rédacteur en chef : Sandrine GUERIN.

Comité de rédaction : Elus : Louis CHATEL,
Jacques DUSSERT, Murielle VIARD GAUDIN,
Raymond MICHEL, Richard VIARD.

Extérieurs : Mireille PELLISSIER,
Bernard RUFFINATTI, Alette VIARD,
Malcolm TAGGART, Julien REYNIER,
Agnès KOENIG.

Secrétaire du comité de rédaction :
Stéphanie DUQUESNOY.

N°ISSN : 1268-4848

Conception & Réalisation :
Florence CROSASSO 06.21.17.28.65
Impression : AIO Bourg d'Oisans
04.76.80.01.22.

Photos : Stéphanie DUQUESNOY - X



Édito

Les mêmes causes produisent les mêmes effets...

De forts cumuls de précipitations pluvieuses, cumulés à une fonte rapide du manteau neigeux recouvrant notre territoire à toutes altitudes ont une nouvelle fois provoqué de nombreux sinistres sur les habitations et une inquiétude bien légitime auprès de nos populations.

Ainsi, l'histoire se répète, avalanches, crues et laves torrentielles, glissement de terrain, coulées de boue et inondations de plaine ont malheureusement trop souvent impacté notre commune durant les dernières décennies.

Ces phénomènes météorologiques, les aléas associés, leur fréquence et les zones à risques avérés sont à part quelques exceptions, identifiés et cartographiés par les services de l'État et, font l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre de l'application du Plan de Prévention des Risques Naturels et de notre Plan Communal de Sauvegarde.

Ce dispositif sécuritaire de crise a été mis en veille lors des derniers événements. Ainsi, agents communaux, élus, épaulés par les hommes du SDIS mais aussi, par de nombreux habitants ont utilement collaboré pour réduire les effets de l'aléa et porter entraide et assistance aux sinistrés.

Que tous soient très sincèrement félicités et remerciés pour leur dévouement et leur implication lors de cet événement.

Ces interventions curatives ne peuvent être que l'ultime rempart face aux excès de la nature, d'autres moyens actifs de protection existent, il convient de les mettre rapidement en œuvre.

Merlons de protection et de cantonnement, plages de dépôts des matériaux solides, mise au gabarit des busages et amélioration des écoulements à l'aval sont autant d'aménagements efficaces proposés pour réduire considérablement les risques sur les secteurs urbanisés exposés.

Aujourd'hui, les études sont finalisées, les schémas et le chiffrage de travaux arrêtés, le financement budgétisé mais, l'autorisation de réalisation des travaux est suspendue à la demande du service environnement de nous inscrire obligatoirement dans une démarche administrative au titre de la loi sur l'eau.

La durée d'une telle procédure avec enquête publique devrait nous conduire à une réalisation de ces aménagements de protection en 2019.

S'agissant d'un dossier concernant la sécurité des personnes et des biens, nous ne pouvons accepter une position aussi rigide de l'administration.

Nous avons alerté Monsieur Le Préfet de cette situation et attendons... le nouvel épisode pluvieux.

Bien cordialement,
Alain Giniès



A l'heure où nous publions cette édition, notre demande de classement en l'état de catastrophe naturelle n'est pas encore instruite. Elle le sera lors de la commission préfectorale courant mars.

Glissement de terrain 1955 - Site des Ardoisières



JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, BRÉSILIENS, MEXICAINS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique le violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime

notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Vitoria, jeune brésilienne de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime lire, danser, voyager, marcher, visiter des musées, cuisiner et écrire. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Laurence LATHOUD – Isère

llathoud@gmail.com 04.76.51.33.84 / 06.86.41.37.63

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14 vanessa@cei4vents.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

Du 18 janvier au 17 février 2018, le recensement de la population a eu lieu sur Allemont sous le contrôle et la supervision de l'INSEE.

Pour se faire, la Collectivité a été amenée à recruter 4 agents recenseurs qui se sont présentés au domicile des personnes résidant sur la Commune.

Ils ont expliqué l'intérêt de cette opération de recensement et indiqué la marche à suivre la plus simple, rapide et économique pour tous => la réponse par internet !

Nous rappelons que le recensement de la population porte à la fois sur le logement et sur le nombre de personnes l'occupant en tant que résidence principale.

Nous remercions la population d'avoir « joué le jeu » en répondant courtoisement aux questionnaires (format

internet ou papier) remis par nos agents recenseurs.

Cet acte civique et obligatoire nous permettra ainsi de déterminer la population officielle d'Allemont.

Les chiffres nous seront communiqués par l'INSEE en fin d'année.

En attendant ces nouveaux chiffres, et d'après les statistiques de l'INSEE, la population de la Commune d'Allemont s'élevait au 1^{er} janvier 2018 à :

- Population municipale* : 1006
- Population comptée à part** : 26
- Population totale : 1032

* résidences principales ** résidences secondaires

État civil

Naissances Bienvenue à :

Nina DHENIN

née le 04 Décembre 2017 à St-Martin-d'Hères.

Léo MARTINS né le 22 Janvier 2018 à Echirolles.

Félicitations aux heureux parents.

Décès Toutes nos condoléances à la famille de :

M. Gilbert ANTHOUARD

décédé le 03 décembre 2017 à l'âge de 66 ans.

M^{me} Colette DESTIVAL née DELPHIN

décédée le 1^{er} février 2018 à l'âge de 90 ans.

M. Jean OLIVERO

décédé le 06 Janvier 2018 à l'âge de 83 ans.

M. Jacques CREPET

décédé le 14 Février 2018 à l'âge de 80 ans.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre dernier, les personnes qui souhaitent conclure un pacte civil de solidarité doivent s'adresser à leur mairie de résidence et non plus au greffe du tribunal d'instance.

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle confie, en effet, aux officiers d'état civil le soin de recevoir la déclaration des partenaires et les éventuelles demandes de modification et dissolution de la convention de Pacs.

RECENSEMENT DES JEUNES

Dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire, chaque jeune a l'obligation de se présenter à la Mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité ainsi que de son livret de famille en vue du recensement militaire.

UNE JOURNÉE BIEN AGRÉABLE ET SOLIDAIRE POUR LE TÉLÉTHON

Le 09 décembre dernier, solidarité et convivialité, toutes générations confondues, étaient au rendez-vous pour le Téléthon, à la salle polyvalente. Une dizaine d'associations de la commune auxquelles s'étaient ajoutées le Club des Sports de Vaujany et les Randonneurs de l'Oisans, étaient regroupées autour du Sou des Écoles et des enfants de l'école des Ardoisières pour proposer des animations tout au long de la journée. Le spectacle musical présenté par les enfants et leurs enseignants a ravi, dès le matin, un très grand nombre de spectateurs. Parmi ces enfants, beaucoup sont restés ou revenus pour jouer au château gonflable, «dessiner la vallée de l'Eau d'Olle» et lâcher les ballons sous le soleil apparu en début d'après-midi. La dictée, piégée d'accords de participes

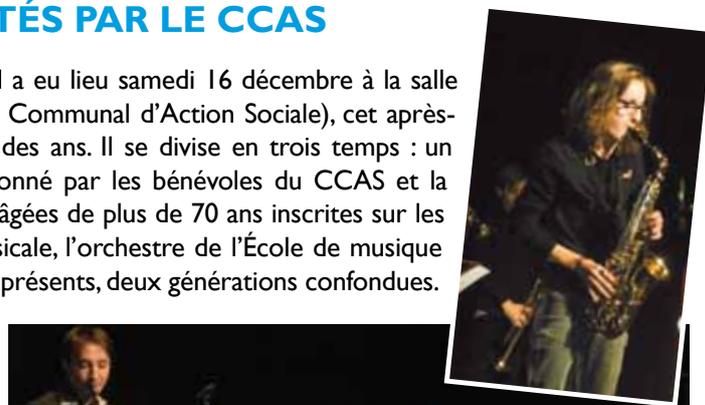


passés, et les problèmes, véritables casse-têtes pour certains, ont réuni une vingtaine de participants dont des adolescents.



LES AÎNÉS ONT ÉTÉ GÂTÉS PAR LE CCAS

Le goûter de la remise des colis de Noël a eu lieu samedi 16 décembre à la salle polyvalente. Offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), cet après-midi convivial, devient traditionnel au fil des ans. Il se divise en trois temps : un spectacle, le goûter « Maison » confectionné par les bénévoles du CCAS et la remise des sacs surprises aux personnes âgées de plus de 70 ans inscrites sur les listes électorales. En première partie musicale, l'orchestre de l'École de musique de l'Oisans a ravi les quelque 80 convives présents, deux générations confondues.

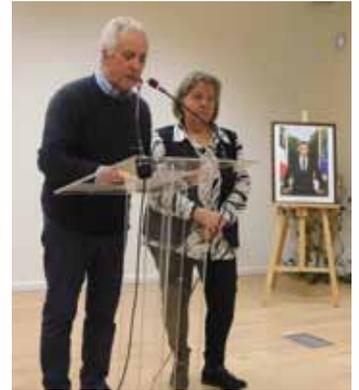


MIREILLE CHALLON HONORÉE PAR LA MUNICIPALITÉ



Mireille Challon a été au centre de la soirée festive organisée vendredi 19 janvier par la municipalité où les élus, les agents communaux et les enseignants étaient invités. Après plus de trente ans au service des enfants qu'elle a aidés, soignés et chouchoutés, Mireille les a quittés aux dernières vacances de Toussaint pour prendre sa retraite. Un repos qu'elle savoure donc déjà depuis quelques mois. Le 15 avril 1965, Mireille a pris les fonctions, dans un premier temps, d'accompagnatrice au transport scolaire, puis d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé) au sein de l'école maternelle. Le maire, Alain

Giniès, a souligné, au cours de cette soirée, ses compétences, sa gentillesse et sa disponibilité auprès des petits. La directrice de l'école maternelle, Nathalie Goujon, avec qui elle a travaillé pendant quelque 14 ans, a apprécié son efficacité, sa patience, son dévouement et ses qualités relationnelles. Couverte de fleurs et de cadeaux, Mireille, entourée de sa famille, très émue, a participé au dîner et au moment convivial partagé par ses collègues et les élus présents.



SAINTE AGATHE, UNE TRADITION QUI PERDURE DEPUIS 50 ANS

En 1968, à l'initiative de madame Paulette Manin, le premier repas de Sainte Agathe était organisé à Allemont par une poignée de femmes du village. Depuis, chaque dimanche le plus proche du 5 février (Agathe de Sicile, morte en l'an 251, est fêtée le 5 février), une quarantaine de femmes de l'Oisans s'offrent un repas au restaurant. La tradition perdure depuis cinquante ans. Sainte Agathe 2018, était organisée par Colette Lafay, Suzanne Jayme, Annick Couvert et Marcelle Ruffinatti. Elles étaient 44 ce dimanche à La Douce Montagne



pour déguster un repas « haut de gamme » avec cabillaud et pavé de cerf, et surtout pour rire, chanter, raconter des histoires... Jeannine Roche a servi son « poulet au whisky », un sketch



qu'elle réussit aussi bien qu'un comédien professionnel ! L'apéritif et le champagne étaient offerts par la municipalité. Les organisatrices de l'an prochain ont été tirées au sort : Marie-France Perfetti, Yvette Rougier, Marie-Thérèse Lafay et Christiane Clairembault.



Qu'est ce que le très haut débit ?

Un réseau très haut débit est un réseau d'accès à Internet qui permet de recevoir et d'envoyer une grande quantité de données (textes, documents, photos, vidéos...) dans un temps très court. Cet accès au web est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 30 mégabits par seconde (Mbit/s). Le réseau cuivre qui appartient exclusivement à l'opérateur historique, société privée, sera obsolète dans l'environnement numérique de demain. L'extinction du réseau cuivre au profit d'un réseau en fibre est donc latent, et face à ce constat, le Département de l'Isère a fait le choix de porter son investissement dès maintenant dans la fibre pour tous les Isérois.

Les avantages de la fibre

- Débit illimité
- Débit non altéré par la distance contrairement au cuivre
- Débit identique dans les zones rurales et dans les grandes zones urbaines
- Débit identique en réception et en émission
- Vitesse de transfert et de chargement inégalée.

Il existe plusieurs types réseaux qui permettent l'accès à l'Internet : réseau téléphonique, réseau câblé, réseau de fibre jusqu'à l'abonné (ou FTTH, Fiber To The Home)... En Isère, le Département agit essentiellement sur le **Très Haut Débit** avec le déploiement de **la fibre optique** et sur le **Haut Débit (HD)** en modernisant et en étendant son **réseau radio**.

Instauré par la loi du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) définit une stratégie de développement des réseaux établie à l'échelle d'un département au moins. En Isère, c'est le Département de l'Isère qui élabore ce SDTAN et qui met en œuvre le plan d'actions qu'il contient. Ce document traduit donc, en pratique, la volonté d'aménagement numérique du territoire de l'Isère.

Un schéma directeur, adopté en 2011 et révisé en 2015 définit la stratégie d'aménagement numérique sur le département, avec notamment l'affirmation du montage juridique et financier du réseau d'initiative publique.

Ce que le Département communique :

Le département s'est engagé, à travers la constitution du réseau d'initiative publique (RIP) « Isère Très Haut Débit » (THD), à la mise en place d'une infrastructure très haut débit dans les territoires isérois sur lesquels les opérateurs privés de télécommunication n'interviendront pas sur fonds propres. Cette zone d'initiative publique représente une couverture en fibre optique de 450 000 lignes à construire d'ici fin 2024 ; réparties sur 475 communes.

Le Département s'emploie donc, depuis le début de l'année 2017, à construire les quelques 2500 km de réseau structurant et les 110 bâtiments Nœuds de Raccordement Optique (NRO), par le biais des marchés publics. Les travaux de desserte de la fibre optique jusqu'aux abonnés sont, quant à eux, confiés à la société Isère Fibre via un contrat de délégation de service public. En conséquence, tous les travaux permettant d'acheminer la fibre depuis le réseau structurant jusqu'aux abonnés seront conduits par cette société et ses prestataires.

La société Isère Fibre, filiale de SFR Collectivités, est aussi susceptible de vous solliciter tout au long du projet, afin de réaliser les travaux de desserte visant à rendre raccordable chaque abonné, et dès maintenant pour des opérations de relevés de boîtes aux lettres ou de piquetage sur le terrain. De plus, une vaste opération de communication auprès de tous les bailleurs, sociaux ou du parc privé, a été menée afin de permettre à Isère Fibre de recueillir des « conventions d'immeuble » signées. Cette opération est intégralement gérée par Isère Fibre et vise à équiper gratuitement les bâtiments en fibre optique, de façon à permettre aux habitants qui le souhaiteront de souscrire à un abonnement très haut débit auprès de l'opérateur de leur choix.

Quelques chiffres :

Il est prévu que d'ici 2024, aussi bien les vallées que les montagnes, possèdent une couverture très haut débit d'envergure moyenne de 98%. Un projet couvrant 480 communes, 390 000 foyers résidentiels et 50 000 entreprises et sites publics.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter le site [iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr), <http://www.iserethd.fr/>

Source : - Site internet Isère Fibre.

- Lettre du 11/12/17 du Président du Département Jean-Pierre BARBIER, site internet





Retour sur nos animations

Le 26/11 Foire de l'Avent. Comme chaque année la salle polyvalente a pris ses quartiers de fêtes de fin d'année. Nous avons accueilli une trentaine d'exposants, à la fois les produits de bouche (champagne, vins rouges et blancs, foie gras, miel et produits de ruche, escargots, huîtres, macarons, pains spéciaux, bières artisanales, viande de bison, eaux de vie, liqueurs, volailles, traiteur) et un mini marché de Noël (sacs, foulards, mosaïques, artisanat, bijoux...). De nombreux visiteurs se sont massés pour faire leurs emplettes de Noël et déguster les produits proposés par les producteurs. Des paniers garnis ont été offerts par les exposants par tirage au sort. A Allemont, c'était un peu Noël avant l'heure...

Pendant les vacances de Noël le foyer de ski de fond a proposé tous les lundis et jeudis des sorties raquettes. Encadrées par Jean-Luc Pinel, les vacanciers ont pu découvrir la faune et les paysages magnifiques de l'Oisans.

A venir...

Les prochaines **séances de cinéma** : mercredi 11 avril, mercredi 18 avril, vendredi 4 mai, vendredi 15 juin.

Durant les vacances de février, des pots d'accueil ont été organisés, où crêpes et vin chaud ont été offerts aux touristes les samedis 17, 24 février et le 3 mars à 18h devant l'Office de Tourisme. Un moment agréable et chaleureux permettant de se renseigner et de découvrir les animations organisées sur la commune.

Rappel : Les navettes Allemont / Oz et Allemont / Vaujany circulant hivers et étés, sont gratuites et accessibles à tous. Horaires disponibles à l'Office de Tourisme.

Culture

BIBLIOTHÈQUE : Les lecteurs ont aimé



Frappe-toi le cœur

D'Amélie NOTHOMB

Glaçant et centré sur des femmes, le vingt-cinquième roman d'Amélie Nothomb est l'un de ses meilleurs.

L'histoire est celle de Diane, une jeune fille supérieurement intelligente, sensible et généreuse, mais traitée avec dureté par Marie, sa mère, qui lui voue, depuis le jour de sa naissance, une jalousie proche de la haine.

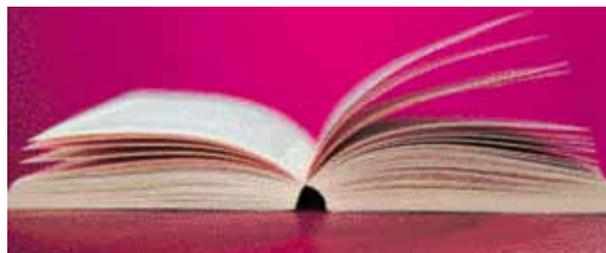
A propos de l'auteur :

Officiellement née en 1967 à Kobe au Japon où elle passe ses cinq premières années, Amélie Nothomb est fille de l'ambassadeur de Belgique à Rome, petite-nièce de l'homme politique Charles-Ferdinand Nothomb.

Elle écrit depuis ses dix-sept ans et publie en 1992 son premier roman « Hygiène de l'assassin », unanimement salué par la critique et le public. En vingt ans de carrière, Amélie Nothomb a notamment été récompensée par le Grand Prix du Roman de l'Académie Française 1999 pour son roman « Stupeur et tremblement », le Grand Prix Jean Giono pour l'ensemble de son œuvre et le Prix de Flore 2007.

En 2015, elle est élue membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

Auteur extrêmement prolifique, Amélie Nothomb publie traditionnellement un livre par an depuis 24 ans, que la critique et le public attendent chaque année au mois de septembre.



The Revenant

de Alejandro GONZALEZ INARRITU – 2016

Avec Leonardo DiCaprio, Tom Hardy



Dans une Amérique profondément sauvage, Hugh Glass, un trappeur, est attaqué par un ours et grièvement blessé. Abandonné par ses équipiers, il est laissé pour mort. Mais Glass refuse de mourir. Seul, armé de sa volonté et porté par l'amour qu'il voue à sa femme et à leur fils, Glass entreprend un voyage de plus de 300 km dans un environnement hostile, sur la piste de l'homme qui l'a trahi. Sa soif de vengeance va se transformer en une lutte héroïque pour braver tous les obstacles, revenir chez lui et trouver la rédemption.

Le film est partiellement adapté du roman « Le Revenant de Michael Punke » et est fondé sur une histoire vraie, celle de l'exploit accompli en 1823 par le trappeur Hugh Glass. The Revenant est le film le plus nommé aux Oscars 2016, avec douze nominations au total. Il en remporte trois : celui du meilleur réalisateur pour Alejandro González Iñárritu, celui du meilleur acteur pour Leonardo DiCaprio, et celui de la meilleure photographie pour Emmanuel Lubezki. Le film échoue toutefois à remporter l'Oscar du meilleur film, et ce, même s'il était grand favori. Il remporte également trois Golden Globes, dans les catégories meilleur film dramatique, meilleur réalisateur et meilleur acteur dans un film dramatique.

Nilla Pontonnier



OISANS SOLIDAIRE

Du nouveau sur l'accueil de demandeurs d'asile en Oisans

Les demandeurs d'asile accueillis en Oisans sont appelés à demeurer parmi nous le temps que les services de l'Etat (normalement l'OFII) leur procurent un hébergement en foyer (dit CADA ou HUDA). L'Association Oisans Solidaire assure pendant ce temps leur hébergement, leur nourriture, des vêtements, une aide administrative, un apprentissage du français, une aide à l'insertion dans la vie civile (par les municipalités ou associations), éventuellement une aide à l'inscription et suivi scolaires, etc. Ensuite, ils ne sont pas oubliés, mais leur soutien est normalement assuré par leur nouvelle structure d'accueil. Entre temps, ils sont convoqués par l'organisme dit OFPRA qui statue sur leur demande de statut de réfugié, laquelle peut être acceptée ou refusée.

La famille Sabedini, originaire du Kosovo, composée de 5 personnes, a passé neuf mois d'abord à Anglemont puis à Bourg d'Oisans. En décembre, elle a reçu de la Préfecture un avis d'expulsion avec assignation à résidence immédiate. Mais elle a interjeté appel devant le Tribunal Administratif de Grenoble qui a cassé cette décision. Le 1^{er} janvier, elle nous a quittés pour aller habiter dans un logement de l'association « La Relève » à Grenoble, puis le 31 janvier il lui a été proposé un hébergement en CADA à Gray (Haute Saône).

Un logement se libérant, une nouvelle famille venant d'Albanie, comprenant un jeune couple et une petite fille de deux ans, est arrivée à Bourg d'Oisans. Sa vie même était en danger dans son pays. A ce jour, elle est dans l'attente de la décision de l'OFPRA concernant sa demande de statut de réfugié.

Les actions de l'association Oisans Solidaire ne se limitent pas à l'accueil de quelques familles. Elle s'efforce aussi d'informer la population sur le sort des personnes devant quitter leur pays pour des motifs de guerre, politiques, confessionnelles, ou pour toutes autres raisons les mettant en danger. Le 1^{er} décembre, une réunion publique a ainsi réuni 70 personnes autour de l'excellent film « Lignes de partage » avec la participation de l'association de Grenoble à l'origine du film, du réalisateur et d'un demandeur d'asile ; celui-ci a apporté un témoignage poignant sur les difficultés qu'il rencontre depuis plus de deux ans, sans avoir le droit de travailler, pour obtenir le statut de réfugié et pouvoir vivre dans notre pays.

Les actions d'accueil sont rendues possibles grâce aux participations des membres de l'Association, de la Communauté de Communes de l'Oisans, et de plusieurs municipalités, y compris celle d'Allemont dont le soutien est particulièrement précieux.

Les contributions de toutes natures sont les bienvenues, que ce soit en apprentissage du français, en la mise à disposition d'un appartement ou d'une pièce (éventuellement avec prise en charge des frais par l'Association) ou même par un simple échange convivial.

On peut se renseigner par téléphone au n° **04 76 11 01 95** ou par courriel à l'adresse **micHEL-bonte@orange.fr**.



Chorales en concert à l'église d'Allemont le samedi 5 mai 2018 à 20h30

« Chant'Oisans » reçoit « La Chantarine ».

La chorale « Chant'Oisans », est dirigée par Denis Nicolais, notre chef de chœur-accompagnateur, « La Chantarine », chorale de Theys Les Adrets est dirigée par Geneviève Cotton, chef de chœur.

Au programme de la soirée : vous retrouverez le répertoire varié de « Chant'Oisans » et découvrirez celui de « La Chantarine ». **Venez nombreux !**



CLASSE 58 ALLEMONT OZ - VAUJANY PRÉSENTATION DES VŒUX TIRAGE DES ROIS

Ce ne sont pas seulement des conscrits et conscrites âgés de 80 ans en 2018 qui ont assisté à la présentation des vœux de l'amicale Classe 58 samedi 06 janvier. Soixante-trois personnes sur 100 adhérents que compte l'association étaient présentes. Le Président Léon SERT, aux côtés du maire Alain GINIES, a regretté la disparition de 6 adhérents durant l'année écoulée. Les personnes présentes, servies et chouchoutées par les quatre plus jeunes adhérents de l'association, ont dégusté la brioche et galette des Rois accompagnées de mousses au chocolat préparées respectivement par Colette Barral et Marcelle Ruffinatti. Cet après-midi convivial, les retrouvailles pour certains et les souhaits de bonne année exprimés ont été appréciés de tous.

Le Président a profité de l'occasion pour rappeler que l'association fêtera ses 40 ans d'existence en 2018.

La date de l'Assemblée Générale du 14 avril a été retenue pour célébrer d'une façon particulière cet anniversaire mais aussi les 80 ans des conscrites et conscrits.

Le bureau souhaite que cette journée soit une réussite, les participants se retrouveront à 10 heures pour café avec viennoiserie, l'AG est fixée pour 11 heures, apéritif et repas à 12 h 30 accompagnés d'un fond de musique douce. Après-midi thé dansant pour terminer vers 18 h.

Le bureau souhaite la participation de tous les adhérents et de leurs invités.

Léon SERT

CLASSE 58 ALLEMONT - OZ - VAUJANY

LA CLASSE 58 ALLEMONT A FAIT LA CROISIÈRE DES 80 ANS

En anticipant de quelques mois les conscrites et conscrits de la Classe 58 d'Allemont, Oz, Vaujany et leurs invités sont partis en Méditerranée pour un voyage « découverte » d'une semaine à bord du paquebot « Costa Fascinosa »

Partis de Marseille, les 32 participants ont fait une escale à Savonne, puis se sont dirigés vers Naples à la découverte des nombreuses excursions, dont Pompéi et le fameux Vésuve, volcan en sommeil, sans oublier la vieille ville de Naples et ses spécialités culinaires : les célèbres pizzas napolitaines !

Puis, la joyeuse troupe a pris la direction de Palerme en Sicile et de ses monuments et églises riches en histoire.

Après, Malte et sa capitale, La Valette, un lieu touristique très apprécié par les touristes avec la visite de la vieille ville en calèche. Le bateau a ensuite pris la direction de l'Espagne et de Barcelone : visite incontournable de la Sagra da familia et la Casa Batllo commencée en 1852 dont le projet devrait être finalisé dans une dizaine d'années.

La croisière s'est achevée où elle avait commencé, à Marseille, pour un retour en car dans l'Oisans.

Tous sont revenus avec les souvenirs inoubliables de ce voyage « découverte » riche en histoire, sur un bateau luxueux.



Les participants ont eu le privilège de faire la photo du groupe avec le Commandant du navire.

CLUB AIGUA D'OLLE

Club Aigua d'Olle bilan 2017

-13/01/2018 Assemblée Générale
repas Gaillard Traiteur de Fontaine-
animation Orchestre Serge Gourdan
de Cluzes.

-10/01/2017 Galette des rois

-10/03/2017 Loto
à la Salle polyvalente

-Repas : repas ganeffes le 14/03
moules frites le 25/04
tête de veau le 28/10



-18/05/2017 Fête de l'amitié
St Jean de Bournay avec participation
de la section gymnastique du Club

-17/05/2017 Sortie à St Genix
sur Guiers en Savoie au repaire de
Mandrin

- du 04 au 11/06/2017 Séjour en
Irlande

-16/10/2017 Sorite à Seyssins
folklore Amérique Latine

-17/10/2017 Remise à jour code
de la route organisé par Groupama
et Générations mouvements

-09/12/2017 Téléthon

-12/12/2017 Goûter de Noël
au Club

-21/12/2017 Noël avec les enfants
du RAM, bûches faites par les dames
et cadeau aux enfants d'un doudou
confectionné par les Mamys du Club
et Manon Ressant

UN CALENDRIER PRÉVISIONNEL CHARGÉ POUR LE CLUB AIGUA D'OLLE

Le club Aigua d'Olle, qui compte quelque 110 adhérents, a tenu son assemblée générale. L'association, affiliée à Générations Mouvement, se porte bien, tant financièrement que sur le plan des activités. D'abord, il y a « club » tous les mardis avec jeux de cartes et scrabble, tarot tous les mercredis et gymnastique douce le vendredi. Et, chaque mois, deux activités, animations ou sorties. Ainsi, en janvier, on a déjà tiré les Rois et un atelier couture a eu lieu le 31. En février, un repas choucroute et un petit loto au programme... et en mai, deux voyages sont programmés : un jour en Drôme provençale et une croisière de 5 jours sur le Danube. Côté finances, les recettes proviennent notamment des adhésions (2226€) et des subventions, majoritairement la subvention communale : 2860€. Le maire a félicité les membres du bureau pour leur dynamisme et la bonne tenue des comptes. Il a souhaité une bonne année à tous en insistant sur la santé. La présidente, Christiane Clairembaud a rendu hommage aux bénévoles décédés en 2017 et également à la doyenne du Club qui est âgée de 97 ans. Après le verre de l'amitié, les personnes présentes ont partagé un repas musical et dansant animé par deux musiciens.

Aliette Viard



UN GOÛTER DE NOËL INTERGÉNÉRATIONNEL

Un goûter de Noël était offert aux tout petits du RAM (Relais d'Assistants Maternelles) par les mamies du Club Aigua d'Olle. Ce matin-là, cinq enfants (de 1 à 3 ans), trois nounous et trois mamies étaient présentes. Les « pâtissières » du Club avaient confectionné les bûches de Noël la veille et les « couturières » avaient réalisé, au sein des activités hebdomadaires, de très beaux doudous à partir de chaussettes en maille bouclette bien soyeuses. Les doudous, tous différents, et des paquets de friandises étaient disposés sous le « grand » sapin décoré par les adhérents du Club. Les trois générations présentes ont apprécié, avec le même plaisir, les bûches au chocolat, crème de marrons ou gelée framboise.





LES AÎNÉS DU CLUB AIGUA D'OLLE ONT FÊTÉ LES ROIS

Mardi, jour des activités hebdomadaires du Club Aigua d'Olle, les Aînés ont fêté les Rois. Entre deux parties de belote ou de scrabble, ils ont dégusté brioches et galettes à la frangipane accompagnées d'un ou deux verres de cidre. Ce bon moment de convivialité leur a permis d'oublier un peu les intempéries du moment. Si tous les présents de ce jour, qu'ils habitent Allemont, Bourg d'Oisans ou Vaujany, ont eu peur de la pluie diluvienne, du grondement des torrents dévalant les pentes et du débordement des ruisseaux, d'autres, au hameau du Rafour, ont vu leur rez-de-chaussée envahi par la boue et étaient à peine remis de leurs émotions. Ce goûter récréatif et les jeux partagés leur ont donc apporté un peu de quiétude.

SÉJOUR EN IRLANDE DU CLUB AIGUA D'OLLE



Calendrier 2018 du Club Aigua d'Olle

20 février : loto du club

21 avril : moules/frites

2 mai : voyage en Drôme provençale

Du 25 au 30 mai : Croisière sur le Danube

16 juin : Fête anniversaire des 35 ans du Club





LES ARCHERS DE L'OISANS

Le championnat de France de tir à l'arc en campagne jeunes et scratch aura bien lieu à Vaujany du 10 au 15 juillet 2018. Le club des « Archers de l'Oisans », basé à Vaujany, aura le privilège et la responsabilité, en partenariat avec la municipalité de Vaujany et la fédération française de tir à l'arc, d'organiser ces 2 championnats sur le site du Collet.

Chaque championnat aura ses qualifications et ses finales avec remise des prix, sur des parcours de 8 à 24 cibles sur plusieurs kms et à des distances de tir variables.

Environ 400 archers sont attendus sur 4 jours, générant ainsi la présence d'un millier de personnes sur le site. D'ores et

déjà, un comité organisateur est créé afin d'assurer la bonne gestion de la compétition et la sécurité des lieux.

Notre club de tir à l'arc compte 11 adhérents, dont 4 assistants entraîneurs qui viennent de terminer leur formation, afin de donner une meilleure qualité aux séances de tirs pour faire progresser les débutants. Nous nous sommes aussi enrichis d'arcs d'initiation afin de devenir autonomes et pallier aux besoins des futurs adhérents. Pour ce faire, nous proposons 3 séances gratuites les mardis et vendredis de 19h à 20h30, dans la salle polyvalente de Vaujany,



LE HOCKEY MINEUR POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT AU SEIN DES GRIZZLYS DE VAUJANY.

Fort de ses désormais 50 licenciés (dont 30 résidant à Allemont et ses environs), le club des Grizzlys participe aux championnats des

catégories U7 (né(e)s en 2011 et après), U9 (2009 et 2010), U11 (2007 et 2008) et U13 (2005 et 2006) de la Zone Sud-Est, regroupant les Ligues Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tout au long de la saison, le club peut compter sur le soutien des parents et bénévoles qui œuvrent au bon déroulement des matchs et tournois. Cela comporte des missions comme le recensement des joueurs présents, la rédaction et l'édition des bordereaux d'équipe, l'organisation des déplacements en minibus, la gestion de la table de marque et des arbitrages à domicile, la gestion des maillots, des bas et des gourdes de match... Le bureau du club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes dévouées, sans qui tout ceci ne serait pas réalisable.

En ce qui concerne l'encadrement sportif, l'équipe d'entraîneurs a accueilli 2 nouveaux membres : Anaïs Le Gal, nouvelle résidente à Vaujany, et Jules Blangino, habitant d'Allemont et licencié au club depuis plusieurs années déjà. Les membres du bureau et l'entraîneur général leur souhaitent la bienvenue.

L'entraîneur général a quant à lui débuté sa formation au Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur de patinoire – option Hockey-sur-Glace ». Ce cursus, reconnu par l'État, contribuera à développer ses compétences d'entraîneur et améliorera par là-même la qualité des séances d'entraînements hebdomadaires (U7-U9 les mardis et vendredis de 18h à 19h, U11-U13-U15 de 19h à 20h).

Par ailleurs, en partenariat avec le Pôle Enfance de Vaujany, le club a ouvert un nouveau créneau de Jardin de Glace,

les mercredis de 17h à 18h. Cette activité, destinée aux jeunes enfants du Centre de Loisirs, contribue à développer les habiletés motrices, ainsi que la prise d'informations et l'équilibre. Elle offre de nombreuses situations d'éducation à la sécurité par le respect des règles et des consignes. Elle permet la découverte d'un nouveau milieu qui implique de nouveaux repères moteurs et présente des situations concrètes de manipulation d'objet et de déplacement.

Enfin, le club poursuit l'encadrement de l'activité NAP « Initiation au patinage » en partenariat avec la municipalité d'Allemont et la Direction Station de Vaujany. La 4^{ème} période NAP (déjà !) de l'année scolaire 2017-2018 a débuté jeudi 18 janvier dernier.

Retrouvez toute l'actualité des Grizzlys de Vaujany sur les réseaux sociaux :

Site Web : www.lesgrizzlysdevaujany.com

Facebook : www.facebook.com/lesgrizzlysdevaujany2/

U15 U17



EAU D'OLLE ACTIVITÉS

Un spectacle goûteux et un Père-Noël généreux

Le 28 décembre dernier, dans la salle polyvalente superbement décorée, le Père-Noël de l'association Eau d'Olle Activités a encore une fois offert une soirée cadeaux/crêpes/vin chaud/ marrons grillés aux quelque 120 personnes présentes. Parmi elles, 70 enfants ont reçu, en mains propres, de menus cadeaux offerts par le Père-Noël lui-même. Il faut dire qu'avant son arrivée, en traîneau bien chargé, tous ces petits avaient été « sages ». En effet, durant le spectacle offert par la municipalité, « Le palais des 5 sens », réalisé et animé par Thomas Bouchardy, il leur avait fallu être attentifs et concentrés. Car il s'agissait de trouver 5 clés pour sortir de ce palais magique habité par un chef-cuisinier. « Pour bien cuisiner, il faut utiliser ses 5 sens », ce que les enfants ont fait, en participant activement au déroulement de l'histoire, avec leurs yeux, leur nez, leurs oreilles, leur bouche et leurs mains ; et même, en dansant et en chantant. Captivés et très souvent sollicités par Thomas, les enfants sont restés à la fois calmes et actifs pendant une bonne heure. Quant aux mamies qui ont « beaucoup aimé ce conte », elles ont avoué s'être prises au jeu !



CALENDRIER 2018 DE EAU D'OLLE ACTIVITÉS

11 mars : 16^{ème} Foire au Boudin - 08 Juillet : Fête de l'Eau d'Olle - 04 Août : Safari Pêche



FLAVEO



L'association FLAVEO a reçu pour la 5^{ème} année certains anciens joueurs de l'OM à la station de Vaujany.

Germain, Cyprien, Mouret, Asuar, Billet, Xuereb et Ecker étaient présents. Les joueurs ont disputé deux matchs de football le vendredi ainsi que le samedi soir. Ce week-end a confirmé les liens d'amitié noués entre les deux associations et la prochaine rencontre aura lieu sur les terres de l'Olympique de Marseille.

Un grand merci aux collectivités de Vaujany et Allemont ainsi qu'à tous nos partenaires, grâce à qui nous avons pu organiser ce week-end tant attendu !

=> **Sur Vaujany** : La SPL Oz Vaujany, Affaire de goûts, Stief's, la table de la Fare, le Stou, Ride 4 life.

=> **Sur Allemont** : Le Café de l'Aiguille, le Tabac Presse PISSETTY, RC Charpente, le Garage SCARPA, la SARL Pellissier TP, Bernard LAFAY maçonnerie.

=> **Sur Bourg d'Oisans** : les établissements Viard Gaudin, le Kebab Les 2 Continents, Optique La Meije, Meubles Bérard, Casino Supermarché.

=> **Autres sponsors** : ACTOOLS, REICO.



Outre cet événement sportif, ce fut également un week-end placé sous le signe de la détente et de la convivialité avec au programme : journées ski ou raquettes, piscine, patinoire, apéritifs, repas... Les joueurs ont apprécié les infrastructures de la station où ils ont pu pratiquer des activités diverses et variées.

Prochain rendez-vous sportif, « Le Mondialito », organisé au Palais des Sports de l'Alpe d'Huez durant le week-end de Pâques (les samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril prochains) : tournoi qui réunit une douzaine d'équipes autour des valeurs premières du fair-play et de la bonne humeur ! Mais tout de même : que le meilleur gagne !

Et Joyeuses Pâques à toutes et à tous !!!

Nous vous rappelons aussi que les entraînements hebdomadaires ont lieu chaque jeudi dès 19 heures à la Salle Polyvalente d'Allemont (cotisations annuelles : pratiquant régulier 40€, pratiquant occasionnel 10€, bénévole non pratiquant 2€).

La Présidente, Melle DUQUESNOY Stéphanie.

LE SKI NORDIQUE OISANS PROFITE DE L'HIVER ENNEIGÉ !

Grâce à la neige tombée début novembre (et qui, cette année, n'est jamais repartie !) les membres du SNO ont déjà bien usé leurs skis au moment d'écrire cet article ! En effet, tous les adhérents du club profitent des boucles de Poutran et des Lacs depuis 3 mois... Les pistes de la plaine ont même été praticables tout le mois de décembre grâce au foyer de ski de fond et aux services techniques. Les plus jeunes du club et les adultes ont pu refaire leurs gammes avant de se lancer sur les pistes d'altitude plus difficiles.

Pour le groupe compétition, les courses régionales et nationales s'enchaînent depuis fin novembre avec réussite et ce, dans une ambiance familiale toujours très sympa qui est la marque de fabrique du club. On vient pour la compétition mais pas que... Il y a les encouragements, l'envie de passer un bon moment avec les copains, le pâté, les tartes et gâteaux d'après-course, voire les grillades !

Pour en revenir au sport, l'ouverture de la saison régionale, le 10 décembre sur nos pistes de Poutran, a vu 6 membres du club monter sur le podium. Malgré des conditions météorologiques très difficiles (40cm de neige sont tombés dans la matinée !), l'organisation a été une réussite grâce à tous les

bénévoles du club et aux 250 coureurs venus de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche et des Hautes-Alpes. Côté résultats, il faut souligner la victoire de Louis Julien Jacquemet, en catégorie U14, qui s'est imposé au nez et à la barbe des favoris venus des massifs du Vercors et de la Chartreuse.

Au niveau national, Aurélien Josserand (U18) et Yan Bélorgey (U20) progressent avec des tops 20 et des tops 15 dans leurs catégories respectives. Mais c'est la biathlète Thaïs Barthélémy qui sort du lot cette année avec 3 tops 6 en coupe de France et une sélection nationale pour les 1er School Winter Games (Jeux Olympiques Scolaires). Vivement la suite de la saison...

Avec les cumuls de neige tombés ces dernières semaines, l'hiver est loin d'être fini pour les 90 adhérents du Ski Nordique Oisans qui comptent bien profiter des conditions pour se régaler sur les skis et pourquoi pas, performer encore lors des compétitions.

Pour les bénévoles et les coureurs, le dernier grand rendez-vous de la saison sera le Challenge Zilio le 15 avril. Ce sera la dernière épreuve régionale de la saison, courue sous la forme d'un relais en skating, sur le site de Poutran.

FOYER DE SKI DE FOND

Le foyer de ski de fond est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h depuis le 23 /12/2018 et jusqu'au 31 /03/2018

L'enneigement de ce début de saison a permis l'ouverture des pistes pendant 3 semaines (Boucles du camping, du Raffour + le long de la Romanche jusqu'à Bourg d'Oisans)

Grâce à ces chutes de neige, les nocturnes de ski de fond, en partenariat avec le club SNO, ont pu se dérouler dans la joie et la bonne humeur les 2 mardis des vacances de Noël. Les concurrents se sont affrontés en relais par équipe de 2 sur une piste damée dans le parc des Tilleuls et se sont réunis autour d'un chocolat ou d'un vin chaud après la remise des prix.

A la rentrée scolaire de janvier, les élèves de la moyenne section de l'école maternelle ont pu s'initier au ski de fond en effectuant 3 sorties aux alentours de l'école.

Pour les classes de l'école primaire, les sorties de ski de fond auront lieu au départ d'Oz Station et sont prévues sur une période du 5 février jusqu'au 6 avril.

Petit rappel : la location de skis de fond est gratuite pour les enfants scolarisés aux écoles des Ardoisières.



SOU DES ÉCOLES

chance de bénéficier d'un concert par les élèves de l'école élémentaire qui fut un grand succès.

En début d'après midi, nous avons pour la 1^{ère} fois fait un lâcher de ballons auxquels étaient accrochées des cartes. Une carte nous est revenue, le ballon a été retrouvé dans les Alpes Maritimes.

Le loto du 20 Janvier 2018 a permis de passer un moment convivial en famille dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci à tous nos généreux donateurs aux travers des nombreux lots que nous avons pu récolter.

A vos agendas, les prochaines dates à retenir sont :

- Participation à la chasse aux œufs avec le CCAS samedi 31 mars 2018;
 - Kermesse le dimanche 17 juin 2018 pour clôturer l'année.
- Nous vous remercions pour vos participations et vous donnons rendez-vous aux prochaines manifestations.

Les membres du Sou des Écoles « Les Ardoisières ».



« Nous remercions les nouveaux parents qui ont rejoint notre association cette année et qui permettent de faire perdurer notre mission de soutien auprès des enfants.

Notre première manifestation, le vide-grenier (30 Septembre 2017) a permis à de nombreuses personnes de trouver leur bonheur en chinant de-ci de là et à d'autres de vider leurs placards.

A suivi le Téléthon (9 Décembre 2017) où une fois de plus plusieurs associations se sont jointes à nous. Nous les remercions vivement. Cette année nous avons eu la



LA RIVIÉTONNE Des rencontres au fil de l'hiver riviéton...



Le 2 décembre 2017 un concours de Belote à la mêlée ouvert à tous a réuni 32 joueurs à la Salle des Fêtes du Rivier. Une ambiance joyeuse et une finale remportée par Amandine Trésallet de ST Egrève, Marie-Jo Ressant d'Allemont contre Véronique Lanfrey de Bourg-d'Oisans et André Jay du Rivier.



Les grosses quantités de neige tombées cette saison et une matinée ensoleillée ont permis **une sortie en raquettes pour les plus sportifs présents le samedi 27 janvier au Rivier.**



Le soir, **un repas menu italien a été partagé par 16 adhérents** heureux de se retrouver en ce début de saison 2018, et de réveiller un peu le village engourdi par l'hiver. Malcolm a égayé la fin de soirée par son habituel quizz dont le thème était aussi l'Italie.

LES CATASTROPHES NATURELLES AU FIL DES SIÈCLES

Inondations, coulées de boue, glissements de terrain, avalanches... ont, de tout temps, préoccupé les habitants de l'Oisans. Du Moyen-âge à nos jours, ces risques et catastrophes naturels ont fait l'objet de nombreux aménagements : endiguements, barrages, paravalanches et autres travaux. Et pourtant, des écrits témoignent de la fragilité des ouvrages réalisés par l'homme face aux intempéries.

Extraits d'un article d'Oleg Ivachkevitch du 22 mars 2003, intitulé « Le jour où les digues se sont rompues », dans le Dauphiné Libéré

Le 30 mai 1856, M. Arnol, maire de Bourg d'Oisans, à M. le Préfet : *La commune de Bourg d'Oisans est un pays bien malheureux et célèbre par ses désastres. Nous voilà encore inondés... L'hiver avait été doux. Contre l'ordinaire, il était tombé peu de neige dans les montagnes. La plaine était couverte de récoltes donnant les plus belles espérances. Mais dans les premiers jours de mai, la température s'est refroidie, une neige abondante couvrit les pentes... une pluie de longue durée et un vent chaud du midi ont fait fondre subitement la neige et, de tous les côtés, les eaux se sont précipitées dans la plaine... Dans la matinée du 28, la générale a été battue dans les rues et toute la population s'est portée sur les digues de La Romanche et de ses affluents. Toute la population, malgré une pluie battante, a entrepris une lutte contre les eaux qui grossissaient et envahissaient le sommet des digues. Le 29, à 5h du matin, malgré des efforts inouïs, les digues des 2 rives ont été submergées, l'eau a vaincu et La Romanche a ouvert ses barrières à plusieurs endroits... L'eau a atteint les planchers du 1^{er} étage des habitations. La population s'est réfugiée dans les combles... Le pauvre n'a plus de provisions. D'autres ayant quelques réserves d'aliments, ont été surpris par les eaux et ont tout perdu. Un grand nombre manque de choses indispensables à la vie. Dans ce lac étendu, à courant rapide, avec des radeaux faits à la hâte, il est souvent périlleux d'aborder les habitations...*

Les digues s'étaient rompues en trois brèches en amont du Pont de La Romanche dont une de plus de 100m d'ouverture, trois brèches en aval de ce pont dont une de 900m et une



au niveau du Pont Rouge. Le 9 juin, il y avait encore un mètre d'eau en moyenne dans la plaine. Le village des Alberges (109 habitants) se retrouvait isolé, la route ayant été emportée ainsi qu'un pont sur le Vénéon. Une femme du village de Boirron était devenue folle et un médecin revenant de Livet, qui avait voulu rejoindre Bourg d'Oisans en passant par les flancs de la montagne de Cornillon, était tombé des rochers et s'était noyé tout près de Rochetaillée.

Extraits d'articles d'Aliette Viard suite aux intempéries du 13 janvier 2004

Paru le 20 janvier 2004 : *La plaine était dans l'eau. On ne savait plus où on marchait. On ne voyait aucune différence entre la Bléière, la route et les trottoirs. Certains essayaient de protéger leurs habitations avec des sacs de sable ou des parpaings. Peine perdue ! Les pelles et les pioches pour creuser des canaux de dérivation et les râteaux pour enlever les feuilles mortes qui obstruaient les grilles étaient plus efficaces. Les torrents de boue chargés de matériaux divers descendant de la montagne aggravait la situation... Des lacs s'étaient formés dans les champs où la terre, encore gelée, était partiellement imperméable. De telles intempéries ne s'étaient pas reproduites depuis 1955. La crue de la Bléière avait alors laissé sur la route un nombre impressionnant de salamandres...*

Paru le 10 mars 2004 : *Suite à un diagnostic des cours d'eau sur les communes d'Allemont, Oz, Vaujany, réalisé par l'ONF. « Depuis de nombreuses années, l'entretien des berges a été considérablement réduit suite à l'abandon de certaines pratiques agricoles ou domestiques entraînant des risques d'embâcles et de divagation des ruisseaux... Dans les zones agricoles, les cours d'eau sont bordés de haies de feuillus autrefois taillés. Aujourd'hui ces haies se sont élargies et se sont refermées sur le lit des ruisseaux. Dans la traversée des villages, les cours d'eau ont été busés, buses facilement bouchées par les matériaux charriés... »*



RETOUR AU CALME APRÈS UNE JOURNÉE DANTESQUE



Jeudi 4 janvier, les inondations dans la plaine, les coulées de boue et neige mêlées, les glissements de terrains, les arbres arrachés, les coupures d'électricité ont mobilisé une bonne dizaine de camions de pompiers, les services techniques de la commune, les services du Département et des entreprises privées. Il a fallu, tout au long de la journée, déboucher les avaloirs, pomper l'eau qui entrainait dans les maisons, déblayer la boue, les branches et les pierres, creuser des rigoles et des tranchées... À certains endroits, on ne voyait pas la différence entre la route boueuse et le cours d'eau qui la borde. L'eau provenait, à torrents, des pentes de Belledonne, des fortes précipitations incessantes, de fonte des neiges, des embâcles dans les ruisseaux de la plaine et les égouts, du sol qui ne parvenait pas à absorber le trop plein. Du côté

versant du massif des Grandes Rousses, sur la commune d'Oz, une partie de la route a été emportée au niveau du hameau de La Voûte, emportant les poteaux électriques, et une coulée de boue au-dessus du barrage du Verney a, en partie, interrompu la circulation. Professionnels et bénévoles ont été mobilisés jusqu'à la nuit, la pluie n'ayant cessé qu'en fin d'après-midi. Vendredi, l'heure était au nettoyage et au constat des dégâts. La météo enfin clémente a permis aux propriétaires inondés de balayer les garages et de creuser encore quelques rigoles dans les cours, d'évacuer les cailloux et les morceaux de bois. Dans les champs, les lacs étaient encore présents et les ruisseaux provenant des pentes de Belledonne, bien qu'apaisés par rapport à la veille, arrivaient dans la plaine avec encore un fort débit.

LES AVALANCHES

Si la vie économique de la vallée dépend aujourd'hui, en grande partie, de la neige, les premières chutes étaient autrefois redoutées de tous. Bêtes et gens se calfeutraient dans des habitations mal chauffées, exigües et peu éclairées.

Les habitants des hameaux se préparaient à être « coupés du monde » par les avalanches et les coulées de boue.

Témoignage d'une habitante d'Allemont, née en 1927.

Les chutes de neige étaient abondantes et se renouvelaient plusieurs fois durant l'hiver.

Il arrivait que, pour ouvrir les routes conduisant aux hameaux, on utilise des mulets pour tirer une « étrave ». Les hommes du village prêtaient main-forte et tous, munis de pelles, s'activaient. Il fallait bien que le boulanger puisse livrer le pain ! Et si l'avalanche était descendue, on faisait le transbordement de part et d'autre de cette montagne de neige.

Les avalanches de fonte descendaient plusieurs fois au cours de l'hiver. La neige durcie, noire, mettait des mois avant de fondre. Au mois de mai, la nature reprenait ses droits, tout reverdissait.

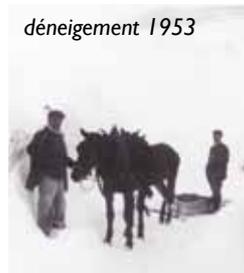
Les habitants craignaient la neige légère et poudreuse qui, d'un coup de vent, pouvait former un poussier, pénétrer dans les maisons en



transport du lait par dessus l'avalanche de Vaujany

emportant tout sur son passage et provoquer la mort par étouffement. Ce genre de phénomène n'empruntait pas toujours les couloirs d'avalanches !

Après avoir été ouvertes par des chasse-neige tirés par des mulets, les routes des hameaux ont été dégagées au bulldozer, en passant plus ou moins par-dessus les avalanches.



déneigement 1953

Témoignages d'habitants du Rivier.

Les avalanches étaient coupées à la pelle. Il fallait parfois plus de huit jours pour y parvenir. Tous les hommes et les jeunes disponibles étaient embauchés par les Ponts et Chaussées.



avalanche au rivier

Les avalanches les plus redoutées étaient les « poussiers ». Faites de neige et de vent violent mêlés, elles sont dévastatrices et sans direction.

Une année, il y a eu dix-huit avalanches entre Le Rivier et Le Verney. Un hiver, on est restés huit jours « bloqués ». Ceux qui étaient valides allaient chercher le pain à Allemont pour tout le monde : une quarantaine de pains dans trois ou quatre sacs tyroliens !

Une fois, en pleine nuit, il y a eu une tourmente. Les habitants du Rivier voyaient des lueurs rouges autour de la centrale hydroélectrique. Ils ont cru que l'usine était en feu. Certains hommes du village se sont alors encordés et ont tenté de descendre pour sauver les familles prisonnières. Les femmes essayaient de les éclairer avec des lanternes que le vent éteignait. Ils ne savaient plus où ils étaient. Tout à coup, ils ont entendu crier. André Jay, qui habitait au-dessus de la centrale, leur disait que tout allait bien. C'était les projecteurs de l'usine qui éclairaient la neige !

La route de l'usine était rarement ouverte. Il fallait tout porter sur le dos, y compris les enfants. Trois couloirs d'avalanche arrivaient sur la route. L'avalanche dite « des Sagnes » descendait tous les ans et plusieurs fois dans la même saison. En 1960, la première avalanche a coupé la route en novembre. Les deux ménages qui habitaient l'usine étaient complètement isolés. S'il y avait eu un accident grave ou un incendie, nous n'aurions pas pu nous en sortir.

SAMEDI 20 JANVIER : L'AVALANCHE DE LA COMBE A COUPÉ LA ROUTE



On n'avait pas vu pareille avalanche depuis longtemps ! Elle est descendue samedi soir et depuis, les deux habitants de La Combe sont isolés. Il faut ouvrir un mur de neige lourde et compacte de 15 mètres de hauteur sur une largeur de 100 mètres environ pour ouvrir la route qui accède au hameau. La commune a mandaté l'entreprise locale « SARL Pellissier » pour effectuer cet important déblaiement. Pour Denis, c'est une première. « Des avalanches, dit-il, j'en ai vu beaucoup mais c'est la première fois que je dégage un tel volume de neige ». La route devrait donc être dégagée dans quelques jours.



Au cours du conseil municipal du lundi 22 janvier, les élus ont voté une délibération pour demander à l'État la reconnaissance de catastrophe naturelle sur la commune suite aux dégâts occasionnés le 04 janvier dernier par la tempête Eleanor. Un courrier a été envoyé aux administrés pour que chacun liste les préjudices subis sur le patrimoine

LA COMMUNE DEMANDE À ÊTRE RECONNUE EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

bâti à condition qu'il soit assuré. Le maire a rappelé que la conjugaison de facteurs naturels, fortes chutes de neige suivies de fortes chutes de pluie, ont provoqué des inondations et des coulées de boue dans les habitations, les bâtiments communaux, les voiries et chemins ruraux. En septembre 2016, un violent orage après une période de sécheresse avait provoqué les mêmes effets. Cette fois, les laves torrentielles des combes Gibert et de l'Ecuelle, le fort débit du ruisseau de Modane et une multitude de forts ruissellements sur les pentes de Belledonne ainsi que l'accumulation d'embâcles dans les ruisseaux et sous les ponceaux de la plaine ont déclenché les débordements et les glissements de terrains.

LA COMMUNE EST PRÊTE À AGIR POUR PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

Suite aux inondations de 2016, un diagnostic a été établi par le RTM (Restauration des Terrains de Montagne) et des demandes d'autorisation de travaux de parade sont aux mains des services de l'État. Le RTM a de nouveau fait un constat mi-janvier et étudie les possibilités d'évacuation du trop plein d'eau dans la plaine. Le maire a rappelé que les propriétaires devaient nettoyer les fossés, ne pas les combler, ne pas clôturer trop près des ruisseaux, laisser

un passage pour que le SUO, ou désormais les services de Communauté de Communes Oisans, puissent accéder avec des engins. La commune, qui est intervenue rapidement le 04 janvier et a déjà effectué des aménagements provisoires, notamment dans le secteur de la pharmacie, est prête à agir et à faire l'avance financière des travaux qui assureront la protection des personnes et des biens.



LES ENFANTS DE MATERNELLES SE SONT INITIÉS AU SKI DE FOND

Les enfants de moyenne section de l'école maternelle ont commencé début janvier l'initiation au ski de fond. Pour les skis et les chaussures, c'est pratique : le foyer de ski de fond est juste à côté de l'école ! Mais, après le redoux et les pluies, la neige était difficile à trouver. Le maître, Lionel Garcin, et les moniteurs, Chantal Beurrier et Régis Touche ont dû chercher des endroits à l'ombre. Le terrain de foot qui avait conservé quelques centimètres de neige dure et compacte, a suffi pour apprendre à chausser les skis, marcher, se relever, faire des virages et éviter de tomber !



Navettes Allemont → Bourg d'Oisans - Année 2018

 NAVETTES Gratuites ALLEMONT => BOURG D'OISANS Année 2018			
Mercredi après-midi		Samedi matin	
Dates : - 03 + 17 + 31 Janvier - 14 + 28 Février - 14 + 28 Mars - 11 + 25 Avril - 09 + 23 Mai - 06 + 20 Juin - 03 + 18 Juillet		Dates : - 13 + 27 Janvier - 10 + 24 Février - 10 + 24 Mars - 07 + 21 Avril - 05 + 19 Mai - 02 + 16 + 30 Juin - 14 + 28 Juillet	
Horaires Départ	Arrêt	Horaires Départ	Arrêt
ALLER		ALLER	
13h15	Rivier d'Allemont	8h00	Rivier d'Allemont
13h35	Allemont Le Haut	8h20	Allemont Le Haut
13h45	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier	8h30	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier
14h05	Supermarché CASINO	8h50	Supermarché CASINO
RETOUR		RETOUR	
15h45	CASINO Bourg d'Oisans	10h00	CASINO Bourg d'Oisans
16h30	Office de Tourisme Bourg d'Oisans	11h20	Office de Tourisme Bourg d'Oisans

Maison de Services au Public

Le Bourg d'Oisans

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi : de 8h30 à 12h

Avenue Aristide Briand
38520 LE BOURG D'OISANS
04.76.80.02.66.
msap@ccoisans.fr

Allemont

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h
• Le lundi : de 13h30 à 17h
• Le mercredi : de 13h30 à 17h

Bâtiment Roche Blanche
Route des Fonderies Royales
38114 ALLEMONT
04.76.80.53.28.
msapeaudolle@ccoisans.fr

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Mairie d'Allemont :

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Heures d'ouverture au public :

Le lundi et le mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h - **Fermé les après-midis**

Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin : de 8h30 à 11h30.

Tél : 04.76.80.70.30. / Fax : 04.76.80.76.47.

Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l'élu de permanence : 06.73.77.07.49.

Assistante sociale : sur rdv au 04.76.80.03.48.

Déchetterie :

Ouvertures : le mercredi de 14h à 17h,

le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h,

le dimanche de 8h à 12h.

Ramassage des objets encombrants :

Dernier jeudi de chaque mois (*sur inscription préalable en Mairie*).

Services techniques : 04.76.80.73.12.

Bibliothèque : 04.76.80.77.19.

Ecole élémentaire : 04.76.80.50.64.

Ecole maternelle : 04.76.80.70.72.

Piscine : 04.76.80.70.40.

Régie électrique : 04.76.71.40.92.

Urgence / Dépannage : 04.76.71.42.38.

Urgence Eau (*hors ouverture Mairie*) : 06.73.77.07.49.

Camping Municipal : 04.76.80.76.88.

Salle Polyvalente et tennis : 04.76.80.73.66.

Base Nautique : 04.76.80.76.11.

Office de Tourisme : 04.76.80.71.60.

Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13.

A.D.M.R. : 04.76.11.06.39.

La Cure : 04.76.80.71.65. / 06.33.76.47.04.

Agence Postale : 04.76.80.53.28.

Hydrelec : 04.76.80.78.00.

Cabinet Médical : 04.76.80.68.81.

Urgence : 15

Pharmacie Christophe Béra : 04.76.80.78.64.

Kinésithérapeutes Laurent Wendling : 04.76.79.81.63.

Kinésithérapeute Nadine Heyvaert : 09.62.51.48.43.

Cabinet infirmiers :

=> S. Demongeot / S. Tisserand / V. Gayraud : 04.76.79.84.39.

=> S. Le Quang / S. Pouplet : 04.76.80.51.21.

Gendarmerie : 04.76.80.00.17.

Pompiers : 18

(à partir d'un portable) 112

Accès Alpe Oisans Taxi : 06.30.32.74.75.

Alp'Taxi Esposito : 06.74.53.13.56. / 06.71.91.09.00.

Taxis Sert-Marc : 06.87.41.99.96.

Garage Scarpa : 04.76.80.70.16.

OPAC Echirolles : 04.76.22.07.48.

Maison du Conseil Départemental (*de Bourg d'Oisans*) : 04.76.80.03.48.

SACO : 04.76.11.20.45.

Communauté de Communes de l'Oisans : 04.76.11.01.09.



NOUVEAU
Cabinet de Kiné
Nadine HEYVAERT
09.62.51.48.43



Navigation sur les sites administratifs
Pôle Emploi
CAF
CPAM
....

Courriers et démarches administratives

Création d'une Boîte mail

Atelier Numérique

de 9h30 à 12h00
Vendredi 20 Avril 2018

ALLEMONT MAIRIE
Salle du Conseil Municipal



Uniquement sur inscription

Maison de services au public de l'Oisans
Tél. 04 76 80 02 66 / msap@ccoisans.fr